

BOLIVIE – Prochaine interdiction des OGM

Par Anne FURET

Publié le 09/12/2007, modifié le 16/04/2025

Le 9 décembre 2007, l'assemblée constituante de Bolivie a adopté une nouvelle constitution. L'article 408 du texte "interdit la production, l'importation et la commercialisation d'OGM" [1]. Pour entrer en vigueur, cette dernière doit être soumise à un référendum au mois de mars.

[1] <http://www.la-razon.com/versiones/2...>

Adresse de cet article : <https://infogm.org/bolivie-prochaine-interdiction-des-ogm/>